

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Christophe GEORGES (excusé), Frédéric GILSON (excusé), Stéphane PACCARD.

Benoit CLAVEL est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière séance,
- 2) Présentation agenda Ad Ap,
- 3) Place de dépôt Bois Berger,

- 4) Convention avec la commune du Bouchet-Mont-Charvin pour le projet école,
- 5) SMDEA : dissolution du syndicat
- 6) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Présentation projet agenda Ad Ap	Avis favorable	
3	Place de dépôt Bois Berger	Vote à bulletins secrets : Pour : 1 voix Contre : 9 voix Abstention : 2 voix Avis défavorable	
4	Convention avec la Commune du Bouchet-Mont-Charvin pour le projet école	Avis favorable	
5	SMDEA : dissolution du Syndicat	Avis favorable pour la dissolution et la prise en charge des emprunts par la commune	
6 b)	Offre de service C2I Telecom	Avis défavorable	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
5	Renégocier les emprunts	Le Maire	Une fois les emprunts du SMDEA repris voir pour les taux et négocier		

2. Présentation Agenda Ad Ap

C'est la cabinet Tetras expertise qui a été chargé du dossier.

6 ERP traités

Quelques travaux à la Mairie et notamment sur la toilette.

Les plus gros travaux se situent à la salle des fêtes (création d'un WC adapté ainsi qu'une place de stationnement).

Tous les aspects voirie et stationnement seront traités en commun avec l'étude d'aménagement du Chef-Lieu menée par le cabinet Montmasson.

3. Place de dépôt Bois Berger

Suite au dernier conseil municipal, il est demandé aux membres présents de se positionner sur les travaux à effectuer.

4. Convention avec la commune du Bouchet-Mont-Charvin pour le projet école

Cette convention est proposée pour permettre la répartition des frais en cas de dépenses communes dans le cadre des projets école des deux communes.

5. SMDEA : dissolution du Syndicat

Un rapport de la Cour des Comptes a indiqué que cette structure ne pouvait plus exister. Le Conseil Départemental a décidé de le dissoudre au 1^{er} janvier 2017. Il convient que chaque commune reprenne à son compte les emprunts. D'autre part, le Conseil Départemental continuera à subventionner les communes pour les travaux dans le domaine de l'eau.

6. Informations et questions diverses

a) CCVT

Le conseil de la CCVT a décidé la mise en place de la FPU au 1^{er} janvier 2017. Les communes n'encaisseront plus les taxes liées aux professionnels.

b) Offre de service C2I telecom

Cette société propose une plateforme d'alerte auprès de la population. Elle gère actuellement les alertes pour le compte de la Préfecture.

Coût création : 950 € H.T.

Abonnement annuel : 1000 € H.T. pour 1 an

800 € H.T. pour 1 an si on s'engage pour 3 ans.

Ensuite prix au message

c) Vœux 2017

Date fixée au 06/01/2017 au soir.